LYCEE L'ASTREE

Année scolaire 2025-2026

PV du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 30 juin 2026

Membres du conseil d'administration

1) ***Pour l'administration :***
   - Mme CHOVET Mireille, chef d'établissement
   - Mme VIANEY Véronique, chef d'établissement adjoint
   - Mr ALLIROT Xavier, Adjoint gestionnaire de l'établissement
   - Mr BOURG Denis, Conseiller Principal d'Education

2) ***Pour la Région, le Département, élus locaux :***
   - Mme CHAZELLE Géraldine

3) ***Pour les professeurs et représentants des personnels :***
   - Mme MURE Murielle
   - Mme POTHIN Agathe
   - M. CHALENCON Christophe
   - M. VIAL Jérôme
   - Mme EPINAT Cécile
   - Mme ROCHE Christine (personnel ATOSS)
   - Mme PORTAILLER Sylviane (personnel ATOSS) – *arrivée en retard*

4) ***Pour les parents :***
   - Mme DUBOURGNON Nathalie
   - Mme SIRIEIX Isabelle – *arrivée en retard*
   - M LYONNET Christian

5) ***Pour les élèves :***
   - LAFOND Romane
   - DUMAS May-Line

Soit 17 participants, dont 2 arrivées en retard (15 participants à l'ouverture de la séance).

Mme CHOVET déclare que le quorum est atteint et que le Conseil d'Administration peut donc siéger.
Elle ouvre la séance à 17h50 Mme POTHIN Agathe est nommée secrétaire de séance.

Mme CHOVET donne lecture de l'ordre du jour et précise qu'il y a 4 questions diverses.

Ordre du jour

1) ***Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration précédent***

Vote - Pour = 17 / Contre = 0 / Abstentions = 0

2) ***Contrats et conventions***

Adhésion au GRETA-Loire pour une formation BPJEPS

Le lycée L'Astrée intègre le GRETA-Loire afin de proposer une formation **BPJEPS** (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport), en réponse à une forte demande locale. Cette formation, coordonnée par M. Denis Chambron et M. Frécon (CFC au GRETA), vise à renforcer la **coloration sportive** de l'établissement, orientation issue du dialogue de pilotage.

Occupation des locaux : utilisation du gymnase et d'une salle de cours non figée.

Vote - Pour = 17 / Contre = 0 / Abstentions = 0

Décision : adhésion validée à l'unanimité.

Convention avec l'UJM pour les cordées de la réussite

Le lycée dispose déjà d'une **cordée avec Télécom Saint-Étienne** (12 places en ingénierie, 4 en communication), qui a connu un grand succès en 2025-2026 : toutes les places ont été pourvues. Une **nouvelle cordée** est proposée avec l'**UJM** (Université Jean Monnet) pour l'**IUT de Roanne**, avec :

- 10 à 15 places en filières scientifiques ;
- 5 à 10 places en filières tertiaires.

Cette cordée sera ouverte aux classes de **1ère** en 2026-2027. Les élèves encordés bénéficient de la gratuité pour la préparation au concours Polytech.

Vote - Pour = 14 / Contre = 0 / Abstentions = 3

Décision : convention approuvée.

3) ***Domaine administratif et pédagogique***

Bilan du fonds social lycéen

- Reliquat initial (septembre 2025) : **2 435,01 €**
- Dotation du rectorat : **384 €**
- Dépenses 2025-2026 :
  - septembre-décembre 2025 : **732,50 €** (5 aides : fournitures scolaires, voyages, CNED, transport) ;
  - janvier-mars 2026 : **80 €** (1 aide : transport) ;
  - avril-juin 2026 : **0 €**.
- Reliquat final : **2 006,51 €**

Dotation Horaire Globale (DHG) 2026-2027

La répartition des heures par discipline porte sur un total de **367,5 h**, dont **328,5 h postes** et 6,05 h de persan. Répartition notable :

- Philosophie : 18 h (15 h postes) ;
- Lettres modernes : 40 h (38 h postes) ;
- Mathématiques : 46,55 h (40,4 h postes) ;
- Physique-Chimie : 45,5 h (40,4 h postes) ;
- EPS : 32 h (29 h postes). Un stagiaire avait été affecté au poste d'EPS, mais cette solution n'a pas été jugée acceptable. M. Chambron et M. Morel interviendront, avec un BMP partagé, et le stagiaire sera nommé sur le collège.

Vote - Pour = 15 / Contre = 1 / Abstentions = 1

Décision : DHG acceptée.

Affectations en seconde

- **88 élèves affectés** sur 104 prévus.

- Structure maintenue : **3-3-3** (3 classes par niveau).
- Enjeu : renforcer la **liaison collège-lycée** pour limiter les départs vers d'autres établissements, notamment en raison des **options non dérogatoires** demandées par les élèves.

Affectations en première et prévision des dédoublements

- Spécialités proposées en **1 groupe** : SES, LLCE, HLP.
- Spécialités proposées en **2 groupes** : Mathématiques, Physique-Chimie, SVT, HGGSP.
- LLCE : 30 élèves en un seul groupe ; un **dédoublement partiel des heures** est envisagé.
- SVT et Physique-Chimie : dédoublement pour les TP, soit **8 h de cours** pour les deux disciplines.

Projet de partenariat : note d'intention avec Agronova

Il s'agit d'une demande institutionnelle visant à intégrer des enseignements de **biologie-écologie** et d'**EATDD** en partenariat avec **Agronova (EPLEFPA)**, afin de répondre aux besoins locaux en **vétérinaires** et **ingénieurs agronomes**.

- La spécialité et l'option seront **dérogatoires** (car rares).
- Cette note d'intention a déjà été **votée au Conseil d'Administration d'Agronova**, dont Mme CHOVET fait partie en tant que représentante de la DSDEN.

Vote - Pour = 14 / Contre = 2 / Abstentions = 1

Décision : note d'intention acceptée. Une délibération finale aura lieu ultérieurement pour le dépôt du dossier.

4) ***Questions diverses***

Calendrier prévisionnel 2026-2027

- Prochain Conseil d'Administration : **14 septembre 2026** (présentation du calendrier en cours d'élaboration).
- Partenariat SBS (fonderie locale) : visite des élèves de 1ère, par spécialité, le **18 septembre 2026**, avec des parcours adaptés aux spécialités et un déplacement à pied. Ce partenariat existe déjà (stage collectif de 3ème) ; le projet est porté par Adrien Afonso Oliveira, ancien élève du lycée et stagiaire SBS en BUT GEA à Roanne.
- Voyages scolaires : prévisions pour l'**Espagne** et pour un voyage couplé **Autriche/Italie**.
- Rapport pédagogique : présentation en **septembre 2026**.

La séance est levée à 20h04.